

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La Politique de confidentialité explique comment le Cabinet recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels que les Clients peuvent fournir lors de l'utilisation de nos services ou de notre site Web à l'adresse www.hugheslittle.com. En utilisant nos services ou notre site Web, vous indiquez votre consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels conformément à la présente Politique.

Renseignements personnels fournis spécifiquement

Lorsque vous remplissez les formulaires de demande d'ouverture de compte et les documents connexes, et lorsque vous utilisez nos services ou notre site Web, il peut vous être demandé de fournir volontairement des renseignements personnels, tels que votre nom et votre adresse, y compris votre adresse courriel, votre numéro d'assurance sociale, ainsi que des renseignements concernant votre situation financière, vos connaissances en placement, vos objectifs et vos stratégies. Dans le cadre de la prestation de nos services ou de l'utilisation de notre site Web, le Cabinet recueille également des renseignements personnels relatifs à vos comptes et à vos activités de placement. Le Cabinet utilise vos renseignements personnels aux fins suivantes et tel que permis par la loi : (a) communiquer avec vous; (b) fournir nos services; et (c) effectuer des enquêtes de sécurité et autres enquêtes connexes. Le Cabinet ne vend pas et ne divulgue pas vos renseignements personnels à des tiers aux fins de vente, de marketing ou de sollicitation de produits ou services. Le Cabinet peut divulguer vos renseignements personnels uniquement dans les circonstances suivantes et tel que permis par la loi :

(a) Divulgation aux organismes de réglementation des valeurs mobilières - Le Cabinet est inscrit auprès de la British Columbia Securities Commission, de l'Alberta Securities Commission, de l'Ontario Securities Commission et de l'Autorité des marchés financiers du Québec (collectivement, « les Commissions »). À des fins de réglementation, les Commissions exigent l'accès aux renseignements personnels des clients actuels et anciens, des administrateurs, dirigeants, employés, agents, partenaires et autres personnes dont les renseignements ont été recueillis par le Cabinet. Les Commissions recueillent, utilisent ou divulguent ces renseignements personnels à des fins réglementaires, notamment la surveillance des activités de négociation; les examens de conformité financière, de vente ou de salle des marchés et autres audits réglementaires; l'enquête sur de possibles violations réglementaires ou légales; les bases de données réglementaires; les procédures disciplinaires ou d'application de la loi; les rapports aux organismes de réglementation; ainsi que le partage de renseignements avec les autorités de réglementation des valeurs mobilières, les marchés réglementés, d'autres Commissions et les organismes d'application de la loi dans tout territoire de compétence relativement à ce qui précède.

(b) Divulgation aux fournisseurs de services - Le Cabinet peut fournir vos renseignements personnels à ses fournisseurs de services, uniquement pour la prestation de nos services. Le Cabinet exige de ses fournisseurs de services qu'ils n'utilisent vos renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils les reçoivent, et qu'ils protègent la confidentialité de vos renseignements personnels conformément aux lois applicables.

(c) Application de la loi et divulgation légale - Le Cabinet peut également divulguer vos renseignements personnels à une institution ou un organisme gouvernemental ayant revendiqué son autorité légale pour les obtenir; pour se conformer à une assignation, un mandat ou une ordonnance rendue par un tribunal, une personne ou un organisme ayant compétence pour exiger la production de renseignements; pour se conformer aux règles de procédure des tribunaux concernant la production de dossiers ou de renseignements; ou encore à notre conseiller juridique.

Protection de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels peuvent être stockés ou consultés à Vancouver (Colombie-Britannique) ou à Toronto (Ontario), où sont situés les serveurs de sauvegarde de nos fournisseurs de services d'archivage des données. Le Cabinet utilise des mesures de sécurité raisonnables, adaptées à la sensibilité des renseignements personnels en notre possession ou sous notre contrôle, afin de protéger ceux-ci contre l'accès, la collecte, l'utilisation, la divulgation, la modification ou les risques similaires non autorisés.

Accès à vos renseignements personnels

Vous pouvez demander l'accès à vos renseignements personnels ainsi que des renseignements concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de ceux-ci par le Cabinet, en envoyant votre demande à notre Responsable de la protection des renseignements personnels par l'une des méthodes indiquées ci-dessous. Sous réserve de certaines exceptions et limites prévues par la loi, vous aurez un accès raisonnable à vos renseignements personnels et aurez le droit d'en contester l'exactitude et l'exhaustivité et de les faire modifier au besoin. Vous pouvez aider le Cabinet à maintenir l'exactitude de vos renseignements en nous avisant de tout changement.

Renseignements non personnels automatiquement recueillis auprès des utilisateurs du site Web

Notre site Web recueille automatiquement certains renseignements non personnels concernant les utilisateurs, tels que la date et l'heure d'accès au site, l'adresse IP et l'emplacement géographique de l'ordinateur utilisé pour accéder au site, les pages consultées et le contenu visualisé ou téléchargé. Ces renseignements non personnels sont utilisés à des fins d'administration du système et pour améliorer le site Web.

Notre site Web peut également utiliser des « témoins » (cookies), une technologie qui installe une petite quantité de renseignements sur l'ordinateur de l'utilisateur afin de permettre au site de reconnaître les visites futures effectuées à partir de cet appareil. Les témoins améliorent la convivialité du site Web. Par exemple, les renseignements fournis par les témoins permettent de vous reconnaître comme utilisateur précédent, d'offrir du contenu personnalisé et de faciliter votre expérience de navigation. Vous pouvez choisir de refuser les témoins si votre navigateur le permet; toutefois, cela pourrait limiter votre accès à certaines fonctionnalités du site.

Courriels et autres communications du Cabinet

Vous pouvez choisir de recevoir des courriels ou d'autres communications contenant de l'information concernant le Cabinet et d'autres sujets susceptibles de vous intéresser. À tout moment après avoir choisi de recevoir ces communications, vous pouvez demander au Cabinet de cesser de vous les envoyer, en adressant votre demande à notre Responsable de la protection des renseignements personnels par l'une des méthodes indiquées ci-dessous.

Renseignements supplémentaires

Si vous souhaitez discuter de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Responsable de la protection des renseignements personnels (Mark Hughes) :

(a) par téléphone : 1-877-696-9799
(b) par courriel : admin@hugheslittle.com
(c) par courrier postal :
« Responsable de la protection des renseignements personnels »
Case postale 19 710-688 West Hastings Street Vancouver, BC., V6B 1P1

PLAINTES DES CLIENTS

Le Cabinet dispose d'un processus écrit concernant les plaintes des clients. Communiquez avec Mark Hughes pour obtenir de l'information sur la procédure à suivre pour déposer une plainte. Vous pouvez également consulter le document « Que faire si vous avez une plainte » sur le site Web du Cabinet. Si la réponse du Cabinet ne satisfait pas le Client, des services indépendants de résolution des différends ou de médiation peuvent être utilisés, aux frais du Cabinet, pour résoudre tout différend lié à une activité de négociation ou de conseil.

Le document « Que faire si vous avez une plainte » est inclus dans le dossier d'ouverture de compte.